

LE MOTIF PARCELLAIRE

Quatre familles de partitions calées sur les différentes entités paysagères.
Une trame parcellaire très hétérogène, un parcellaire « vécu » plus rationnel

L'observation de la matrice cadastrale révèle un fort contraste entre la plaine ouverte cultivée et le massif forestier.

Sur le plateau, c'est un emboîtement de parcelles aux dessins et aux dimensions très hétérogènes qui caractérise cette division du sol. Il persiste encore de très nombreuses lanières, souvent très longues et très étroites et les parcelles de grandes tailles sont finalement assez rares. C'est là un paradoxe dans ce territoire voué depuis longtemps à l'open-field et aux grandes cultures. Le remembrement autour de la déviation de la RD330 n'a pas donné lieu à une refonte profonde des découpages fonciers.

Le parcellaire « vécu » révélé par la photo aérienne témoigne par contre d'un regroupement plus rationnel de parcelles pour former des unités de très grandes tailles et plus homogènes, correspondant davantage à l'archétype des territoires de grandes cultures.

Le village constitue une seconde famille de parcelles, bien évidemment plus petites mais tout aussi hétérogènes dans leurs formes et leurs dimensions. A l'est, le découpage correspond à d'anciens jardins en lanière livrés à l'urbanisation. A l'est, le parcellaire d'origine médiévale est nettement plus complexe et moins systématique.

Le fond de la vallée de la Nonette a donné lieu à une troisième typologie marquée par des parcelles de très grandes dimensions, correspondant aux vastes domaines du château de Mont-l'Évêque.

Une partition différente marque enfin les terres couvertes par les boisements. Si dans l'aire riveraine du village persistent encore des parcelles de petites tailles, anciennes parcelles cultivées partie en friche ou volontairement boisées, la forêt est principalement divisée en grandes pièces gérées principalement par l'ONF dans l'objectif de production sylvicole.

L'analyse des toponymes permet de compléter la compréhension et la connaissance de ce territoire où dialoguent terres cultivées, forêt et vallée humide.

En partie nord, tout un vocabulaire est lié à la qualité des sols ou à la forme des champs :

-La longue raie, la Longue Marnière, les Douze, Au-dessus du Mauvais Pas (en raison de la proximité de la vallée encaissée de la Goulotte ?), la Goulotte (vallée étroite et profonde).

Mais aussi à l'histoire : Le Chemin des Anglais

Dans la vallée, peu d'indication :

-Le Petit Marais, terme explicite pour exprimer le milieu hydromorphe.

Dans la partie forestière et anciennement de garennes et de landes, des noms en relation au milieu :

-Le Charme, Les Sables, carrefour du pied de Biche

Ou bien à des usages actuels ou anciens :

-le Chemin des Moines, le Chemin des Sergents



Grande parcelle sur la plaine de Mont-l'Évêque.



0 1000 2000 m





0 1000 2000 m



Grande unité foncière en fond de vallée avec le domaine du château.



Sur le coteau nord cultivé encore par endroits, le relief dicte en partie la forme des parcelles.



La forêt recèle les unités foncières les plus vastes.